

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné Robert EMERIAT représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences FTIRA,

Atteste que : - AURELLE Mathleu

Salarié(e) de l'entreprise : **BADIOU HYGIENE ET ENVIRONNEMENT**

A suivi en présentiel l'action

FI.000.003 - Certificat d'Aptitude à Travailler en Espace Confiné (formation modulaire)

Nature de l'action concourant au développement des compétences:

- action de formation ¹
- bilan de compétences
- action de VAE
- action de formation par apprentissage

Qui s'est déroulée du **03 décembre 2025 au 04 décembre 2025** pour une durée totale de 14H.

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, Je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : FEYZIN

Le : 04 décembre 2025

FTIRA
Robert EMERIAT
5, rue des Tamaris
69320 Feyzin
contact@ftira.fr
0687511900

¹ Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.